

LES EFFETS D'UN BOYCOTT RÉUSSI !

Samedi 6 avril 2024, le Premier ministre s'est exprimé dans la presse régionale et nationale au sujet du dispositif de remboursement Mon soutien psy. Il a évoqué des modifications notables qui rendent compte d'une évolution du dispositif, à compter du mois de juin 2024.

- Le tarif des consultations passe de 30 à 50 euros par séance.
- Le nombre de séances passe de 8 à 12.
- L'accès direct (sans prescription, ni adressage) deviendrait la règle.

Ces avancées marquent la reconnaissance de la protestation massive des psychologues à travers la démarche de boycott de Mon soutien psy, qui a été adoptée d'emblée par le SNP ainsi que par plusieurs collectifs et très majoritairement suivie par la profession.

Les psychologues peuvent se féliciter d'une action commune qui a porté ses fruits contre un dispositif inadapté pour le public et pour la profession.

Les propositions d'amélioration du dispositif sont intéressantes et le SNP ne peut que saluer l'effort fait par le gouvernement sur cette question.

Ces nouvelles modalités ne peuvent cependant pas masquer les écueils que pose toujours le dispositif. Il reste encore plusieurs éléments à discuter ainsi que des paramètres à négocier. **Le SNP est et restera vigilant à ce que ce dispositif soit en totale adéquation avec les particularités du statut du psychologue, de sa déontologie et des besoins du public.**

Car le véritable enjeu est bien celui d'une nécessaire politique publique ambitieuse qui implique de **renforcer l'ensemble des services publics**, notre bien commun le plus précieux¹, et de déployer un véritable maillage sur le territoire pour que **chacune et chacun puisse avoir accès aux psychologues**. Un autre enjeu est celui de la protection de l'exercice de la psychologie pour protéger le public.

En 2021, les discussions dans la phase de négociations autour de la mise en place du dispositif n'avaient eu aucun impact. Il est à douter que celles ayant eu lieu dans le comité de suivi du dispositif, dont nous avons largement dénoncé la constitution et l'architecture², ont pu en avoir davantage.

Retenons également que ces dernières annonces n'ont pas été faites par le ministère de la Santé, mais bien par le Premier ministre qui n'a pas attendu les conclusions du ministère comme le soulignent plusieurs médias.

¹ Voir notre communiqué : Services publics : un bien commun toujours plus menacé
<https://psychologues.org/wp-content/uploads/2024/04/Communique-services-publics.pdf>

² Voir notre communiqué : Le Comité de suivi de Mon soutien psy : une validation aveugle du dispositif
<https://psychologues.org/wp-content/uploads/2023/07/comite-de-suivi-Monsoutienpsy.pdf>

Le SNP a toujours été clair sur sa position concernant le dispositif Mon soutien psy.

- Nous avons **dénoncé les discussions avec le ministère de la santé** en quittant la table des négociations, face aux refus répétés d'entendre la profession.
- Nous avons **soutenu d'emblée le boycott comme seule démarche valable** pour faire entendre les voix du public et des psychologues.
- Nous avons **fait état dans les médias depuis deux ans** des critiques majeures concernant ce dispositif inadapté à tous niveaux.

La lutte continue et le SNP reste particulièrement mobilisé et demande au Premier ministre de nous recevoir avec les autres organisations de psychologues, pour construire dans une véritable concertation, dans les semaines à venir, des modalités de prise en charge de la souffrance psychique cohérentes pour le public et pour la profession.

Nous restons donc prudents et attendons que les nombreux éléments manquants et non encore précisés le soient afin de pouvoir adopter un positionnement définitif sur ce dispositif et sur les annonces liées à son évolution.